CERCLES ET SOCIÉTÉS DE LOISIR À PARIS AU TEMPS DE LA RÉPUBLIQUE CONQUÉRANTE (1870-1914)

PAR
BENOÎT LECOQ
maître ès lettres

INTRODUCTION

La vie des associations, qu'elles soient religieuses, professionnelles, « secrètes » ou de pur agrément, a depuis des lustres éveillé l'intérêt des historiens: que de précieuses monographies! Mais c'est tout récemment qu'on s'est avisé d'envelopper ces institutions d'un regard totalisateur. La période conquérante de la Troisième République, celle qui mène d'un Mac-Mahon au triomphe dominateur d'un Poincaré, offre un domaine d'investigations exceptionnellement fécond: la progressive libéralisation du régime anime d'un souffle nouveau la vie associative française et particulièrement celle de la capitale. Elle apporte aux sociétés de loisir la confiance qui leur avait fait défaut à des époques moins tolérantes. La nature même du régime influe sur les formes de la sociabilité; au règne sans partage du cercle bourgeois qui prédomine encore jusque vers 1885, succède celui d'associations spécialisées dont le recrutement est en général plus populaire: sociétés de gymnastique, de tir, sociétés régionales de Paris, petites associations artistiques et littéraires. A première vue disparates, ces groupements forment un ensemble complexe, mais cohérent, que distinguent une idéologie et des structures souvent communes.

SOURCES

Fort éprouvé par les incendies de la Semaine sanglante, le fonds des Archives de la Préfecture de police ne renseigne guère sur les cercles parisiens du Second Empire. Il est, en revanche, d'une richesse sans égale pour ceux de la Troisième République, grâce à la rare minutie des dossiers

d'autorisation et de surveillance. Ces informations ont été complétées aux Archives nationales, où les sous-séries F⁷, F¹⁷ et F²¹ offrent l'intérêt primordial de fournir un échantillonage assez abondant des diverses sociétés de loisir: c'est dans toute sa variété que l'on y observe la vie associative parisienne. Quelques dossiers permettent en outre d'étudier la nature des prix concédés aux associations par le sous-secrétariat d'État aux Beaux-Arts. Un sondage effectué au Minutier central des notaires parisiens s'est révélé moins fructueux, à la différence de l'enquête menée à travers les dossiers de faillites des cercles et les « dossiers accordés à diverses sociétés», conservés aux Archives de Paris. Consultés à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, les papiers d'Adrien Duvand, franc-maçon familier des cercles et président d'une association d'originaires, sont les documents les plus vivants qu'il nous ait été donné d'examiner.

Le recours à la documentation imprimée, qu'elle soit de nature littéraire ou administrative, est indispensable: dossiers Actualités de la Bibliothèque historique de la ville de Paris facilitant le dépouillement de la presse; sondages dans les grands journaux de l'époque; consultation, d'un secours plus précieux encore, de la presse spécialisée, émanant de certaines associations elles-mêmes (notamment des fédérations de sociétés). Enfin, annuaires, rapports publiés à l'occasion des expositions universelles, mémoires de contemporains et œuvres littéraires constituent une

documentation éparse qu'il convient de ne pas négliger.

Ce dernier ensemble, riche, profus même, renvoie l'image des cercles et des sociétés de loisir comme le ferait un miroir: la métamorphose des commentaires que suscitent les deux institutions n'est pas moins significative que leurs transformations elles-mêmes.

PREMIÈRE PARTIE

L'APOGÉE DES CERCLES PARISIENS AU DÉBUT DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

CHAPITRE PREMIER

FONDATIONS

Sous l'impulsion de la vitesse acquise grâce à la prospérité du Second Empire, les cercles s'épanouissent dans le Paris des débuts de la Troisième République. En fait, c'est au milieu d'un ensemble de mutations économiques, sociales, idéologiques et morales qu'il convient d'inscrire l'étonnante poussée de cette institution jeune encore. Ce n'est plus à la police bottée du Second Empire que celle-ci doit faire face, mais à une police républicaine, bien plus souple: ses recommandations les plus pressantes invitent

à la « discrétion» et à la « réserve » dans la surveillance des cercles. Ainsi, la législation répressive qui régit la vie associative depuis 1810 — aggravée en 1834 — est devenue désuète au point que la pratique de la tolérance devance de plus de trente ans sa sanction par la loi de 1901. Sous l'effet de l'exubérance démographique, Paris devient alors plus que jamais la capitale de la mobilité sociale. Aussi les « splendeurs de la fête impériale » ontelles proposé aux classes moyennes et montantes une vision nouvelle du divertissement; point de salons pour elles, mais un ersatz pimenté: le cercle. Loin de nuire à cette forme de vie associative, l'exceptionnel réseau de sociabilité dont dispose Paris favorise son adoption définitive: où se rendre au sortir du théâtre et du concert, sinon au club? Noctambules et noceurs vont finir leurs nuits « de garçon » dans ces établissements qui ferment à l'aurore et sont réservés aux hommes. Bon nombre de clubmen les fréquentent pour y vivre, ne serait-ce qu'une heure par jour, au-dessus de leur condition, en grands bourgeois, et à peu de frais.

Époque de stabilité, le temps de Jules Ferry marque l'apogée de cette institution de divertissement. D'une vingtaine en 1860, le nombre des cercles est monté à trente-sept en 1870; il culmine à soixante-treize en 1885. Quant au rythme des créations, il connaît une poussée de fièvre entre 1879 et 1884: neuf par an en moyenne. Il est vrai que certains industriels du loisir se sont avisés qu'il y avait dans les cercles une branche de commerce fructueuse. Ils en commencent l'exploitation: déjà, sous le cercle, perce le tripot. Il demeure que, sans ternir l'éclat des salons, les cercles sont désormais entrés dans le paysage parisien. Ils font partie d'un univers familier: deux cent soixante-dix-huit fondations entre 1860 et 1901. Toutefois, leur longévité moyenne n'atteint pas les onze ans. Naissances nombreuses donc,

mais avenir souvent incertain.

CHAPITRE II

MORPHOLOGIE DE L'INSTITUTION

En un siècle où les individus tendent à s'affranchir des hiérarchies traditionnelles pour se retrouver au sein de groupements volontaires, la condition presque sine qua non de la naissance des cercles est bien l'homogénéité, quels qu'en soient les critères. Institution multifonctionnelle, le cercle, dont l'objet ultime est le divertissement, n'a finalement d'autre raison d'être qu'en lui-même. Sa nature l'incline donc vers des regroupements horizontaux, par professions, par classes d'âge, par le jeu de certaines conformités d'habitude ou encore par adhésion à un même idéal.

Un lien organique unit en effet la fonction dominante des cercles, leur implantation topographique et leur recrutement sociologique. Mais, de ces trois critères, les deux derniers demeurent prépondérants, car ce sont eux qui, chaque fois, déterminent le devenir des cercles. Des types s'affirment progressivement, depuis les « cafés-cercles » de Bercy où se réunissent dans une arrière-salle les employés des maisons de vin autour d'une partie de dominos, jusqu'aux clubs aristocratiques du Faubourg Saint-Germain, en passant par les « cercles-casinos » qui pullulent le long

des voies nouvelles et que recherche une bourgeoisie rentière et négociante. Leurs lumières chaudes enfièvrent les nuits parisiennes. Les cercles aristocratiques forment de petits clans assez fermés: l'aristocratie historique hante le Cercle de l'Union et le Cercle agricole; la noblesse de l'Empire est du Jockey ou du Cercle impérial; les grands industriels vont au Cercle des Chemins de fer: le Sporting-Club accueille les dandys, tandis que les officiers en retraite vont jouer leur partie de whist au « Cercle des Ganaches ».

Mais ces établissements semi-publics, fréquentés surtout par des hommes jeunes, ne sont plus le domaine réservé de la haute aristocratie et de la haute bourgeoisie. Par vagues successives, ils ont, depuis 1848, atteint des couches sociales plus larges et pénétré dans des zones jusque-là réfractaires à l'institution, en particulier dans la plupart des arrondissements créés en 1860. Il reste que l'étagement hiérarchique des cercles paraît plus significatif que les entorses occasionnelles au cloisonnement des classes sociales. De solides barrières isolent les uns des autres les cercles de quartier à vocation populaire, les cercles du boulevard à dominante bourgeoise et les cercles aristocratiques. Cependant, instrument de cohésion pour les uns, moyen de justification sociale pour d'autres, véritable estampille de respectabilité pour quelques autres encore, le cercle procure à tous «la douceur d'être inclus».

Il arrive aussi que l'élection du comité soit l'occasion de distinguer, au sein même du cercle, une manière d'aristocratie: bien souvent, les membres du bureau sont d'un niveau social plus élevé et d'un âge plus respectable que les simples adhérents. Surtout, face à des difficultés financières, certains cercles se voient contraints de recourir à un gérant bailleur de fonds, parasite dont la puissance est autrement redoutable que l'autorité, dans ce cas illusoire, de tel président contraint à dissimuler un carac-

tère de despote.

DEUXIÈME PARTIE LE TEMPS DES SOCIÉTÉS

CHAPITRE PREMIER

DES CERCLES AUX SOCIÉTÉS DE LOISIR

En plaçant leurs capitaux ou leurs emprunts dans la constitution de cercles qui n'étaient souvent que la couverture officielle de maisons de jeu, bien des gérants avaient pris le risque de faire dépendre le succès de leur entreprise des aléas de la conjoncture. Au moment où le préfet de police J.-E. Camescasse inaugure une nouvelle politique, toute de rigueur, à l'égard des établissements véreux, la crise économique due au krach

boursier de janvier 1882 et ses répercussions frappent de plein fouet les clubs les plus fragiles. Une série de faillites retentissantes déciment les cercles parisiens entre 1880 et 1890. D'une chiquenaude, Camescasse a ébranlé ces châteaux de carte; d'un souffle, la crise économique les a balayés. Alors qu'auparavant on avait célébré sur tous les modes les louanges du cercle, voici que le ton des commentaires change, se fait souvent agressif, parfois comminatoire, toujours réservé. On voit en eux le temple d'une bourgeoisie oisive et avide de jouissance. Aussi le rythme des créations s'essouffle-t-il. De soixante-treize en 1885, le nombre des cercles parisiens descend, par paliers successifs, à soixante en 1890 et à trente-sept en 1900, pour se stabiliser autour de vingt en 1910. Dans la bourrasque, seuls ont survécu les clubs les plus prestigieux dont la solidité repose sur la fortune de leurs adhérents; ce sont aussi les plus conservateurs et ils ne manquent pas d'éveiller la défiance du gouvernement républicain.

Ce déclin progressif paraît bien avoir eu pour pendant l'essor des sociétés de loisirs spécialisées. Néanmoins, les cercles de quartier ont probablement accompli une mue différente: ils retournent à la sociabilité informelle que favorise la fréquentation des cafés. A une défiance généralisée à l'égard du mot cercle se conjuguent désormais les doutes qu'a fait naître l'organisation même de cette forme de vie associative. Aussi voit-on proliférer des associations d'amateurs qui ont à cœur de développer les possibilités latentes des cercles: l'amour de la musique, du sport, de l'art, de la littérature et le besoin de s'unir qu'éprouvent les provinciaux exilés dans la capitale, sont les motifs les plus fréquents qui conduisent à fonder

une société amicale de loisir.

CHAPITRE II

ESSOR ET STRUCTURE DES SOCIÉTÉS DE LOISIR

Immédiatement sensible au bouillonnement intellectuel, idéologique et politique qui agite la France de l'après-Sedan, la population parisienne est particulièrement apte à traduire les sentiments individuels dans un comportement collectif. Mais il convient de réserver une place à part aux sociétés musicales et aux orphéons: apparus dans la première moitié du XIX^e siècle, ces deux types de sociétés souffrent, à l'aube du XX^e, de la concurrence que leur oppose le succès croissant des autres associations de loisir (cent quarante-neuf associations musicales à Paris en 1910 pour cent soixante-deux en 1900); ils ont aussi à subir les sarcasmes que suscite la médiocrité de leur répertoire.

Les sociétés de gymnastique et de tir bénéficient de cet essoufflement, comme elles profitent d'un discours favorable à la démocratisation du sport et à ses vertus roboratives. Surtout implantées dans les arrondissements populaires (X°, XI°, XVII°, XX°), les cent quarante-six sociétés de gymnastique et de tir dont s'enorgueillit la capitale à la veille de la Grande Guerre ne rassemblent pas moins de 26 000 membres. Leur recrutement sociologique, qui s'était d'abord limité aux milieux populaires, ne tarde pas à s'élargir. Cet essor encourage celui des sociétés de sports athlé-

tiques qui se diversifient au fur et à mesure qu'elles se répandent et rendent accessibles au plus grand nombre des loisirs qu'une élite s'était jusque-là jalousement réservés. En 1914, 20 000 Parisiens regroupés dans cent associations s'adonnent à la course, au cyclisme, à l'aviron, à la lutte, à l'escrime, etc. Si diverses que soient ces sociétés, elles ont toutes en com-

mun l'ardeur de leur patriotisme.

Mais, à l'intérieur de la Patrie souveraine, que de « petites patries », ces provinces natales dont le souvenir inspire aux déracinés le besoin de s'unir en clans! En dehors de quelques grandes associations centralisées et des traditionnelles sociétés de secours mutuels, naissent maintenant des « dîners », des associations à caractère politique et des amicales qui permettent aux provinciaux de mieux s'insérer dans le tissu social parisien. Loin de toujours correspondre aux aires du peuplement provincial dans Paris, l'implantation de ces sociétés se concentre surtout dans le cœur de la capitale. En 1910, 140 000 provinciaux de Paris (sur 1 400 000) adhéreraient à trois cents associations. Elles furent sans doute plus nombreuses encore; car Paris s'est couvert d'un réseau d'amicales de quartiers qui accueillent en petit nombre des gens originaires de la même commune ou exerçant le même métier. Quelques-unes de ces associations sont essentiellement littéraires ou artistiques et l'on a scrupule à les ranger parmi les simples sociétés régionales de Paris.

Longtemps hérauts d'une frivolité d'Ancien Régime dont les « dîners » parisiens, héritiers des « caveaux », jettent les derniers feux, artistes et littérateurs fondent maintenant, sous l'effet du pragmatisme industriel, des sociétés d'un corporatisme tendu: soit qu'ils cherchent à échapper aux circuits ordinaires qui mènent à la gloire (les salons), soit qu'ils entendent lutter contre la concurrence, déloyale à leurs yeux, du « procédé » photographique. Dans l'élan des conquêtes associatives, apparaissent aussi des associations dont l'ambition ultime est l'éducation populaire, ainsi que des amicales littéraires et artistiques de quartier. Au nombre d'une centaine en 1900, ces groupements divers unissent une communauté de 10 000 membres. Ils ont en général conservé le goût des banquets, des « redoutes » et

des « matinées ».

Ainsi, à la veille de la guerre, la population parisienne des associations de loisir totaliserait 210 000 membres (soit 15 % de la population masculine de la capitale). Les cercles s'étaient complus dans un certain isolement. Ces sociétés, en revanche, éprouvent le besoin de se fédérer.

CHAPITRE III

LA POUSSÉE DU FÉDÉRALISME

Encore dominée par le positivisme, le rationalisme et le déterminisme scientifique, par le goût de l'ordre, du classement et de la codification, la fin du XIX^c siècle voit se grouper les associations parisiennes, et plus généralement françaises, en fédérations régionales et nationales. Unificatrice, la fédération dissipe les malentendus, diffuse des bulletins, retient l'attention des grands journaux, permet d'obtenir d'importantes

subventions et organise des fêtes fastueuses qui attirent de nombreux spectateurs. Malgré leur esprit de clocher ou de chapelle, les associations régionales de Paris et les sociétés artistiques et littéraires essayent, elles aussi, de rassembler leurs énergies au sein de structures analogues.

TROISIÈME PARTIE

FONCTIONS DES CERCLES, FONCTIONS DES SOCIÉTÉS

CHAPITRE PREMIER

FONCTIONS SOCIALES ET CULTURELLES DES CERCLES ET DES SOCIÉTÉS DE LOISIR

Pétris d'humanisme et de latinité, les clubmen qui fréquentent les cercles bourgeois et aristocratiques de la capitale, inclinent à une respectueuse fidélité pour la chose écrite. Leurs bibliothèques en témoignent, qui sont parfois riches de près de 20 000 volumes. Mais, à côté d'un fonds ancien assez nourri, elles comportent souvent la plupart des nouveautés. Il semble bien que les clubmen viennent lire au cercle ce qu'ils n'auraient pas eu l'idée, ou l'audace, d'acquérir pour leurs bibliothèques personnelles: Proudhon fait bon ménage avec Joseph de Maistre, L'Anarchie avec L'Univers, Jules Sandeau avec Baudelaire. Cette culture livresque se double d'une culture orale que diffusent non seulement des conférences littéraires et scientifiques mais aussi ce que l'on nomme la « presse orale » : bons mots, anecdotes et médisances volent de cercles en cercles. « Redoutes » et concerts intimes ponctuent le calendrier des festivités. Les formes de cette vie sociale et culturelle laissent deviner des microcosmes un peu étouffants: les cercles se replient sur eux-mêmes, dans un univers marginal.

A l'opposé, les sociétés de loisir affirment leur volonté de s'ouvrir au monde extérieur. Elles viennent en délégation rendre un dernier hommage au géant du siècle, Victor Hugo. A l'occasion des fêtes en plein air qu'elles organisent, elles offrent aux jeunes gens des couches populaires le bonheur du voyage et de la découverte. L'Exposition universelle de 1900 consacre leur gloire en leur accordant une large place et permet de se distinguer à ceux qui ont consacré leur vie à la cause de la gymnastique et du tir. On loue unanimement les vertus de ces associations qui éloignent la jeunesse d'une « oisiveté malsaine ». Il n'est pas jusqu'aux criminologues qui ne voient en elles un sûr moyen d'arrêter la progression de la délinquance. Au-delà des antagonismes structurels, ce sont donc des différences morales qui séparent les cercles des sociétés de loisir.

CHAPITRE II

CERCLES ET SOCIÉTÉS DE LOISIR FACE À L'ARGENT

L'exploitation commerciale des cercles par des gérants bailleurs de fonds peu scrupuleux dénature la plupart d'entre eux. Seuls quelques cercles de quartier échappent à la mégalomanie qui s'empare de la grande majorité des fondateurs. Ceux-ci louent des hôtels somptueux, s'attachent un personnel inutilement ostentatoire, offrent chaque jour à leur clientèle de monstrueux dîners et accueillent des abonnés en nombre toujours plus grand. Aucune solidarité, mais un assaut de luxe frivole. Ce que ces clubs gagnent en faste, ils le perdent en unité. Des faillites viennent punir cette démesure. En outre, le jeu d'argent et les scandales qui en résultent corrompent l'institution. Cet hédonisme un peu désuet n'est pas sans évoquer le Paris du Second Empire vu par Zola.

A ces jeux malfaisants, voici qu'on oppose bientôt les jeux loyaux et sains des compétitions sportives qui exigent effort et virilité. Dans leur modestie, les sociétés de loisir semblent avoir assimilé la leçon des cercles. Leurs réunions, le plus souvent hebdomadaires, ont lieu dans des cafés ou même dans l'appartement du président. Ici, la fête n'est pas perpétuelle. Mais cette simplicité ne nuit pas à leur rôle commercial. En distribuant des prix à leurs membres, en décidant d'organiser leurs fêtes dans telle ou telle ville, c'est une large partie de la population commerçante qu'elles intéressent à leurs activités. De trente-sept en 1880, le nombre des éditeurs de médailles monte à soixante en 1906. Manifestation la plus évidente de l'intérêt que suscitent ces sociétés auprès des marchands et des négociants, les bulletins des fédérations se couvrent d'annonces publicitaires. Les hommes politiques ne portent pas une attention moins vive à un type de sociabilité aussi fermement structuré.

CHAPITRE III

CERCLES ET SOCIÉTÉS DE LOISIR FACE AUX IDÉOLOGIES

Un certain nombre d'hommes politiques croient reconnaître dans la formule associative du cercle une structure qui se prête à la propagande. Institution de loisir, le cercle est susceptible d'admettre non seulement des militants, mais aussi des sceptiques. Il n'est pas indifférent de constater qu'au moment même où le docteur Marmottan fonde le premier cercle républicain (1872), Albert de Mun s'apprête à mettre en place des cercles catholiques. A l'occasion des élections législatives de 1881, c'est un véritable réseau de cercles politiques que tissent les républicains favorables à la gauche radicale. Mais le déclin global de l'institution et l'organisation progressive des partis ont vite fait de rejeter dans la pénombre ce succès précaire. Dès lors, on ne relève plus dans ce domaine que des créations sporadiques.

Contrairement à certains cercles, les sociétés de loisir ne sont pas, à l'origine, explicitement partisanes; elles sont plutôt des cellules idéologi-

ques qui proclament d'abord leur foi en l'initiative privée. Souvent dominées par des notables républicains, les sociétés de gymnastique et de tir enracinent les convictions libérales dans la population parisienne. Elles se croient bientôt investies d'une mission historique: régénérer la France après le pourrissement du régime impérial. Malgré la collusion momentanée de certaines d'entre elles avec le boulangisme et le nationalisme. le gouvernement républicain leur prouve bientôt sa reconnaissance et les tient pour un appoint à la démocratie. Dans une symbolique significative, les médailles qu'il leur concède unissent la République et la Patrie. Les estampes que leur distribue généreusement le sous-secrétariat d'État aux Beaux-Arts illustrent les grands moments de la Révolution française et d'autres scènes patriotiques. Les catholiques ne tardent pas à lancer une contre-attaque: en 1898, ils fondent une Fédération gymnique et sportive des patronages de France. De même, les sociétés régionales de Paris font bientôt l'objet d'un enjeu que se disputent chaudement radicaux, conservateurs et catholiques sociaux. Mais, au-delà d'illusoires différences, les discours patriotiques et revanchards de ces sociétés sont identiques; ils vont peser sur la marche à la guerre. Serait-ce trop dire que ces associations ont préparé l'Union sacrée?

CONCLUSION

Sans ériger de principes — c'est en termes de sociabilité dominante qu'il faut raisonner —, on ne peut manquer de souligner qu'à l'hégémonie du salon aristocratique succède celle du cercle bourgeois, puis celle de la société de loisir spécialisée et populaire. Chaque régime paraît engendrer une forme de sociabilité qui lui est propre. Peu à peu, un type de loisir épicurien qui avait prédominé sous le Second Empire s'efface devant une conception pragmatique: on doit, pour bien faire, se délasser « utilement ». Enfin, malgré de probables décalages chronologiques, nous avons été conduit à penser que les conclusions de cette étude dépassent souvent le cadre restreint de la capitale.

PIECES JUSTIFICATIVES

Inventaire du Cercle Taitbout. — Circulaire du Ministère de l'Intétieur concernant la surveillance des cercles (1885). — Lettre du gérant du Cercle du Progrès scientifique et industriel au Préfet de police de la Seine. — Rapport d'officier de paix sur un joueur de profession. — Mémoire de l'Association des sociétés de gymnastique de la Seine demandant une réduction sur le prix des billets de chemin de fer.

ALBUM ICONOGRAPHIQUE

Une cinquantaine de planches illustrent la vie des cercles et des sociétés de loisir: locaux de l'Automobile-Club de France; fêtes de gymnastique; médailles et estampes concédées aux sociétés de gymnastique et de tir...